



**HAL**  
open science

# PRÉSUPPOSITION ET POLYPHONIE : L'INSPIRATION BAKHTINIENNE DE DUCROT

Raïd Layla

► **To cite this version:**

Raïd Layla. PRÉSUPPOSITION ET POLYPHONIE: L'INSPIRATION BAKHTINIENNE DE DUCROT. Béatrice Godart-Wendling et Layla Raïd. À la recherche de la présupposition, ISTE Editions, 2016, Série "Les concepts fondateurs de la philosophie du langage", 978-1-78405-209-6. halshs-01445403

**HAL Id: halshs-01445403**

**<https://shs.hal.science/halshs-01445403>**

Submitted on 11 Apr 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# PRÉSUPPOSITION ET POLYPHONIE : L'INSPIRATION BAKHTINIENNE DE DUCROT

LAYLA RAÏD

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| 1. Introduction .....   | 1  |
| 2. <i>Stanford Encyclopedia of Philosophy</i> vs <i>Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage</i> ..... | 3  |
| 3. D'Austin à Bakhtine .....  | 5  |
| 4. Éléments de la translinguistique bakhtinienne .....  | 6  |
| 5. Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation .....   | 8  |
| 6. Une conception polémique de la présupposition .....  | 13 |
| 7. La volonté du peuple .....   | 17 |
| 8. Conclusion .....   | 19 |
| Références .....  | 20 |

## 1. INTRODUCTION

Notre propos est de mettre en évidence l'existence de deux traditions de recherche différentes sur la présupposition, divisant les travaux actuels. Pour décrire cette différence, utilisons les termes consacrés servant à décrire les divisions de la philosophie contemporaine : il s'agit, d'un côté, de la perspective continentale (francophone), et de l'autre de la perspective analytique (anglophone). Même si ces termes masquent, à une certaine échelle, de nombreux lieux d'échanges féconds, ils tracent néanmoins des frontières réelles, dont les bords extrêmes se considèrent à peine l'un l'autre comme faisant partie de la science, dissensions caractéristiques de champs, linguistique, philosophie, que n'unifie aucun paradigme.

Nous avons nommé les langues de la recherche entre parenthèses : bien que ce soit un enjeu majeur, ce ne sera pas notre propos ici que de commenter la question des langues dans lesquelles s'écrivent les sciences. La perspective analytique, pourtant née autant dans l'allemand de Frege et Wittgenstein que dans l'anglais de Russell et Moore, se développe actuellement avec la conviction, pour la plupart de ses chercheurs, qu'il n'y a (plus) qu'une seule langue scientifique, l'anglais, de telle sorte qu'« analytique » et « anglophone » sont considérés comme redondants, à quelques idiosyncrasies près renvoyées à l'enseignement, plutôt qu'à la recherche. La perspective dite continentale, par contre, ne concerne pas seulement le Continent (on en trouve des

---

Version preprint. Paru dans Raïd et Godard-Wendling (eds), *À la recherche de la présupposition*, ISTE Éditions 2016.

poches dans les pays anglophones), ni seulement la langue française, mais, pour les liens que nous mettrons ici en valeur, cela reste une dénomination efficace.

Nous nous pencherons ainsi sur un cheminement historique des études sur la présupposition différent de celui qui structure les recherches analytiques-anglophones (sans conteste dominantes sur cette question par la quantité des recherches qui y sont menées), en mettant en évidence les liens unissant la linguistique française avec la philosophie du langage venue de l'Est de l'Europe, en particulier du monde russe. Plus spécifiquement, il s'agit de montrer comment celle-ci a influencé les travaux sur la présupposition d'un courant de la linguistique francophone centré autour d'Oswald Ducrot – parmi les sciences du langage hexagonales, sans doute le chercheur qui l'a le plus étudiée.

Notre but, ce faisant, n'est pas de faire une comparaison systématique de ces deux chemins historiques, anglophone et francophone, sur le thème de la présupposition : cela dépasserait le cadre d'un article. Mais de souligner, par rapport à l'imposante vague analytique-anglophone qui minore, voire ignore, les contributions de la linguistique française à la question de la présupposition, certains apports de cette autre histoire<sup>1</sup>. Nous soulignerons qu'elle permet de faire apparaître, en arrière-plan, des enjeux anthropologiques, en rendant visibles des positions sur le langage qui semblent aller de soi, mais ne sont qu'une possibilité parmi d'autres. Ainsi des différences entre une vision du langage centrée sur l'argumentation d'un côté – défendue par Ducrot – et une vision du langage axée sur les problèmes de la référence et de la vérité, de l'autre, qui s'est établie dans le sillon ouvert par Frege et Russell.

Pour opposés que soient ces deux aïeux de la perspective analytique sur la présupposition, ils résolvent une même énigme qu'ils s'accordent à voir comme « le » problème de la présupposition, à savoir, celui de la valeur de vérité des propositions où une expression censée référer ne réfère à rien – énigme qui sera reprise comme élément structurant du débat tout au long du XX<sup>ème</sup> siècle par des philosophes majeurs (ainsi de Strawson, puis Grice<sup>2</sup>). Ce problème n'est pas celui que Ducrot considère comme central : pour lui, le problème (intéressant) de la présupposition n'est pas comment éviter les *truth-value gaps*, mais comment bien décrire les enchaînements qu'autorise ou qu'interdit un énoncé présuppositionnel (qu'a-t-on le droit de dire ou non après un tel énoncé) ? Cette question s'enracine dans une théorie de l'argumentation, pensée en termes d'affrontement intersubjectif, sans que la question de la vérité y soit structurante : c'est alors que des différences importantes dans les approches analytiques et continentales apparaissent. Il y a bien entendu un travail majeur de conceptualisation des enchaînements linguistiques du côté analytique (ainsi des maximes conversationnelles de Grice, qui, pour certains philosophes et linguistes, supplantent le concept de présupposition [14, p. 545]). Mais la vision du langage n'est pas la même, si on place au cœur de l'activité linguistique un souci partagé de la référence et de la vérité, ou bien une anthropologie de la confrontation intersubjective, indifférente, au premier niveau de l'analyse, à la question du vrai et du faux. Ceci fait apparaître la perspective analytique comme normative, par opposition à la perspective polyphonique, qui verrait le langage comme

<sup>1</sup>Cf. pour un panorama de certaines différences relatives à l'implicite, Béatrice Godart-Wendling et Layla Raïd, « Presupposition and Implicitness in the Twentieth Century : from Logic to Linguistics » [18].

<sup>2</sup>Cf. dans le présent volume, l'article de Christophe Al-Saleh, « Présupposition et implicature ».

principalement un outil pour amener autrui à ses vues, de telle sorte que l'on inverse l'ordre des primats : la vérité ou l'action sur autrui.

Nous explorerons cette opposition entre deux visions du langage en nous penchant sur les sources historiques de la conception polyphonique de l'énoncé et de la présupposition soutenue par Ducrot : plus précisément, en retraçant ses sources chez Mikhaïl Bakhtine, philosophe et historien russe de la littérature.

Loin de nous l'idée de soutenir ce faisant que l'action sur autrui serait absente des conceptions analytiques du langage (cf. Austin), ou que l'orientation du locuteur vers la vérité ne figure jamais dans une analyse polyphonique d'inspiration bakhtinienne. Notre hypothèse est plutôt qu'il y a des visions du langage et, plus largement des anthropologies, différentes à l'arrière-plan de ces deux points de départ distincts.

## 2. *Stanford Encyclopedia of Philosophy* vs *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*

Avant d'ouvrir les vieilles pages de Bakhtine, jetons un regard sur les encyclopédies en usage de part et d'autre de la ligne de division que nous venons d'évoquer : elles sont la trace de l'histoire. Il est en effet éclairant de comparer les entrées « Présupposition » des deux usuels suivants : d'un côté la très consultée, et résolument analytique, *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, de l'autre, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, non-moins célèbre, mais clairement continental-francophone. Ce dernier dictionnaire, une collaboration entre Ducrot et Tzvetan Todorov [15], a accompagné nombre d'étudiants et chercheurs francophones en philosophie, lettres, linguistique, depuis sa parution en 1972, puis, dans sa seconde version en 1995, avec Jean-Marie Schaeffer.

Dans la *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, une fois posés des éléments de définition (projection, test de la négation), la discussion actuelle sur la présupposition est enracinée dans le débat liminaire entre Frege et Russell : sont ainsi exposés d'abord la « Tradition Frege-Strawson », puis, le grand tournant de la pragmatique avec Robert Stalnaker, et enfin, le tournant dynamique associé à Lauri Karttunen et la question des contextes locaux ; enfin, un panorama des recherches récentes est présenté, qui souligne l'expansion depuis les années 1970 vers d'autres types de déclencheurs que les descriptions définies originelles. La contribution de la linguistique française n'apparaît pas, pas même au titre de contre-allée peu fréquentée de la recherche. Il est intéressant de constater que les cloisonnements nationaux se maintiennent résolument, y compris à notre époque d'intense circulation des idées. On pourrait renvoyer ce cloisonnement à la seule langue de la recherche, mais il est plus intéressant de voir comment ces différences s'inscrivent aussi dans des partis-pris fondamentaux : la langue révèle toujours plus qu'elle seule.

L'état des lieux dressé par le *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* est différent. Cela ne vient pas uniquement de ce que nous passons de la philosophie à la linguistique, ni seulement des dates et rythmes différents de publication – la *Stanford* est une encyclopédie en ligne régulièrement renouvelée, l'article sur la présupposition datant de 2011 [6], alors que la seconde édition du *Dictionnaire* est achevée en 1995. L'index renvoie la présupposition à la section « Combinatoire sémantique », sous-section « L'organisation sémantique de l'énoncé » [14, p. 543-545], qui répond à la question principale « Y a-t-il une structure sémantique de l'énoncé ? »

en présentant une série de distinctions fondamentales : les distinctions (logiques) sujet/prédicat, relation/argument, et la distinction (psychologique) thème/propos. La présupposition apparaît comme un quatrième principe important d'organisation de l'énoncé ; elle est couchée dans les termes, introduits par Ducrot, de la distinction entre le posé (ou l'asserté) et le présupposé. « [La] définition même du phénomène reste objet de discussion », précise le *Dictionnaire*, et trois directions d'analyse et de recherche sont présentées :

- (1) le point de vue logique. Celui-ci est l'objet principal de l'article de la *Stanford*, y compris quand il s'agit des tournants pragmatiques et dynamiques. Toute bonne analyse, selon le parti-pris de la *Stanford*, passe par une modélisation logique, ou, en tout cas, une esquisse en ce sens.
- (2) le point de vue des conditions d'emploi. C'est la perspective d'une « déontologie du discours », où l'on distingue les conditions « normales » de l'emploi d'un énoncé (les présupposés doivent être vrais, ou crus vrais), et les emplois « hors de propos ».
- (3) le point de vue des relations intersubjectives dans le discours.

Ce dernier point est renvoyé à la pragmatique, au sens où celle-ci s'intéresse à la façon dont un énoncé modifie les relations entre les interlocuteurs, et pas seulement au sens où la situation détermine, en plus de la seule structure de la simple « phrase », le contenu de l'énoncé. Référence est alors faite à la manière dont Ducrot a repris l'idée d'acte illocutoire à Austin pour décrire ce que l'énoncé modifie des relations entre interlocuteurs (avec l'exemple de la promesse, créant obligations d'un côté, et droits de l'autre). Et un renvoi est proposé à l'entrée « Pragmatique », le *Dictionnaire* insistant sur l'importance de distinguer entre ces deux sens [14, p. 133], au risque sinon d'avoir un concept trop léger du pragmatique. On voit réapparaître, dans ce dernier contexte, la présupposition à titre d'exemple : l'énoncé « Pierre a cessé de fumer » modifie les relations entre les interlocuteurs, dans la mesure où le locuteur fait comme si l'allocutaire était déjà au courant du présupposé, ce qui modifie, *nolens volens*, la position de ce dernier.

La sous-section suivante, « L'éclatement du sens », présente rapidement la conception polyphonique de l'énoncé de Ducrot (*cf. infra*), qui jette un nouveau regard sur l'organisation sémantique de l'énoncé. Selon cette conception, « le locuteur ne se présente pas nécessairement comme source de ce qu'il dit » : il peut y avoir plusieurs « énonciateurs » différents dans un même énoncé, prenant des responsabilités différentes – point défendu dans la dernière perspective de Ducrot, et qui creuse la distance avec la *Stanford* :

Alors qu'il est traditionnel de concevoir l'énoncé comme exprimant *une* pensée ou accomplissant *un* acte, beaucoup de linguistes insistent actuellement sur la multiplicité des points de vue qu'il peut simultanément représenter<sup>3</sup>. [14, p. 545]

Le nom de Bakhtine apparaît dans ce contexte, comme inventeur de la description polyphonique du texte – il est renvoyé à son entrée principale dans le *Dictionnaire* [14, p. 196], qui relève, significativement, du chapitre « Poétique ». Il va sans dire que ce nom est étranger à la bibliographie

<sup>3</sup>La note bibliographique de la sous-section renvoie en particulier aux travaux d'Alain Berendonner [7], Jean-Claude Anscombe [2], Gilles Fauconnier [16], Robert Martin [20]. *Cf.* aussi, pour une référence postérieure au *Dictionnaire*, la publication du Colloque de Cerisy 2005, *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques* [9].

de la *Stanford* sur la présupposition<sup>4</sup>. Le pas décisif vers une vision polémique du langage est celui qui explicite comment la polyphonie recèle la possibilité d'un désengagement par rapport à la vérité :

(...) le locuteur peut dégager sa responsabilité personnelle même dans le cas des énoncés prétendant à la vérité. [14, p. 545]

À titre d'exemple, est donnée la distinction construite par Berendonner [7] entre une « je-vérité » (comme celles introduites par un *je trouve que*), et une « on-vérité » (comme celles des présupposés), encore distinguée des vérités données comme indépendantes de toute subjectivité (exemple : « La terre est ronde »). La seconde nous intéresse ici en particulier : selon Ducrot, une bonne description des présupposés demande l'abandon de ce qu'il appelle le postulat de l'unicité du sujet parlant. Nous y reviendrons.

Suivons maintenant, pour un deuxième test, les occurrences du nom de Frege – qui sont assez nombreuses, au nombre de 6, tout comme en général les occurrences analytiques, sans cependant avoir la domination incontestée qu'elles ont dans la *Stanford*. Nous voyons réapparaître la présupposition p. 366, dans le chapitre « Référence », au sein d'une explication de l'analyse par Russell du problème des prédicats de l'actuel roi de France. Cette analyse renvoie à la présupposition p. 543 et suivantes, de telle sorte que c'est bien la catégorisation de la présupposition au sein des questions de la combinatoire sémantique qui est première, avec, comme point conclusif des questions de combinatoire, l'ouverture vers une conception polémique du langage.

Le contraste entre la *Stanford* et le *Dictionnaire* est saisissant. Là où la première est engagée dans une entreprise de récupération logique, pour ainsi dire, des énoncés présuppositionnels par la modélisation, le second montre les lieux où, même dans le cadre d'« énoncés prétendant à la vérité », la présupposition est un mécanisme par lequel on peut se désengager – ce qui parle en faveur d'une conception polémique de l'échange linguistique. On peut voir dès lors la passion pour la modélisation logique sous un autre jour : comme une manière de résoudre par le calcul le conflit suscité par la multiplicité des points de vue présents dans l'énoncé, comme un refus du désengagement que cette multiplicité permet par rapport à la vérité, et finalement comme une bataille contre une vision du langage comme lieu de la confrontation des volontés.

### 3. D'AUSTIN À BAKHTINE

Si l'esprit général des recherches de Ducrot est de traiter de la présupposition en termes pragmatiques, son inspiration a ainsi connu un double déplacement : les mouvements inattendus d'une remontée dans le temps, d'Austin à Bakhtine, et d'un déplacement dans l'espace intellectuel et géographique, d'Oxford vers la Russie soviétique.

Dans un premier ensemble de travaux, Ducrot défend une conception de la présupposition à partir de la notion d'acte illocutoire, qui s'appuie sur la pensée des actes de langage d'Austin<sup>5</sup>. C'est l'objet principal de l'ouvrage *Dire et ne pas dire*, paru en 1972, que prolongent les articles

<sup>4</sup>Une recherche dans la *Stanford* des occurrences du nom de Bakhtine nous conduisent aux entrées, continentales, de Gabriel Marcel et Emmanuel Lévinas, ainsi qu'à... Nishida Kitarô !

<sup>5</sup>Cf. dans le présent volume, la contribution de Béatrice Godart-Wendling, « Le paradoxe de la présupposition : un implicite ancré dans le sens littéral ? »

de la première section du recueil de 1984, *Le dire et le dit*, intitulée «Présupposition et actes de langage» (cf. les chapitres 1 «Présupposés et sous-entendus» (1969) et 2 «Présupposés et sous-entendus (réexamen)» (1978)). La deuxième section, par contre, du recueil de 1984, intitulée «Énonciation», ouvre la perspective nouvelle, que Ducrot considère plus fondamentale, de la polyphonie interne à l'énoncé. Le thème de la polyphonie est lui-même hérité, «très librement» précise Ducrot [13, p. 173], de la lecture de Bakhtine.

Ducrot souligne que, dans la réception des travaux d'Austin sur l'acte de langage, on s'est parfois, de manière assez naïve, limité à la manière dont il montre comment le langage est action (dans le monde), alors que la découverte par Austin des performatifs, selon lui, s'appuie sur un intérêt plus profond pour «la possibilité qu'a la parole de parler de son propre avènement» [13, Avant-propos], possibilité qui est au fondement même de l'acte illocutoire : un acte illocutoire *se présente comme* effectuant une action particulière, une des intuitions d'Austin à laquelle Ducrot se dit fidèle par delà sa critique du performatif explicite développée dans le même recueil<sup>6</sup>. La conception polyphonique elle-même reste encore marquée par cette dimension métalinguistique inhérente au bon usage du langage : le dire est comparé à une représentation théâtrale, comme nous le verrons plus loin ; il se met lui-même en scène.

Deuxième élément fondamental, que souligne l'Avant-propos, après la fonction métalinguistique : l'altérité, dont l'analyse polyphonique radicalise la portée, en l'installant à l'intérieur même de l'énoncé, de telle sorte que l'énoncé devient acteur et miroir du caractère relationnel de l'identité humaine, en apparaissant comme une «sorte de dialogue cristallisé, où plusieurs voix s'entrechoquent» [13, Avant-propos]. Dire l'énoncé polyphonique, articulé autour de plusieurs voix, c'est placer ainsi l'altérité au cœur de l'activité linguistique : qu'il n'y ait pas de parole première, unifiée d'abord autour de la voix propre, puis s'ouvrant dans un deuxième temps aux voix des autres est un point aussi bien de psychologie, que de linguistique. C'est principalement la pensée de Bakhtine, qu'on peut dire à cet égard franchement anti-cartésienne, qui a inspiré chez Ducrot cette pensée de l'altérité. Présentons-en maintenant quelques éléments.

#### 4. ÉLÉMENTS DE LA TRANSLINGUISTIQUE BAKHTINIENNE

Comment, question liminaire, la pensée de Bakhtine s'est-elle introduite dans la pensée française ? Autant l'on voit par quels chemins traditionnels la pensée d'Austin a pu très vite traverser la Manche, autant le monde russe est resté traditionnellement plus opaque pour les Européens de l'Ouest. D'autant que, lorsque se constitue ce passage d'Austin à Bakhtine chez Ducrot, l'on est en pleine Guerre Froide.

La réception de Bakhtine en France s'est faite *via* une double transmission, au début des années 1970, par deux acteurs essentiels des études littéraires en France, tous deux d'origine bulgare, et connaissant donc bien la langue russe<sup>7</sup> : celle de Todorov, auteur d'un des premiers ouvrages de synthèse sur Bakhtine en français, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique* [24], et celle de Julia Kristeva, auteure de la Préface à la traduction française de *La poétique de Dostoïevski* [4,

<sup>6</sup>Cf. «Langage, métalangage et performatifs» [13, p. 117-148].

<sup>7</sup>Pour une histoire de la transmission de la pensée de Bakhtine en dehors de Russie, cf. Karine Zbinden, *Bakhtin between East and West. Cross-Cultural Transmission* [26], et en particulier l'introduction au titre délicieusement ironique «Is Mikhaïl Bakhtin French?» [26, p. 1-9].

p. 5-29], texte écrit en 1929, qui venait seulement d'être publiée en France (1970). La traduction des autres œuvres a été ensuite régulière – dont celle des écrits tardifs de Bakhtine, réunis dans *Esthétique de la création verbale* [5], essentiels pour comprendre sa philosophie du langage<sup>8</sup>.

Alors que les études littéraires, la linguistique et la philosophie françaises connaissent Bakhtine (le rejettent ou en héritent, selon les positions), on notera son absence dans la philosophie anglophone-analytique, bien qu'il soit, dans les mondes anglophones, une référence des études littéraires, plus ouvertes au Continent en général, et accueillant typiquement aussi une certaine philosophie « française » rejetée de l'Académie philosophique<sup>9</sup>.

Pour voir ce que signifie l'idée bakhtinienne selon laquelle une multiplicité de voix peuvent intervenir dans un discours donné, voire dans un énoncé donné, penchons-nous sur un court roman de Dostoïevski, les *Notes d'un souterrain* [12], que Bakhtine, puis Todorov, ont analysé en termes polyphoniques.

Les *Notes d'un souterrain* sont un journal écrit en première personne, celle d'un homme solitaire de la ville de Saint-Petersbourg, frappé par une impossibilité psychologique et conceptuelle particulière : cet homme recherche une description de lui-même, sur laquelle fonder son caractère, un ensemble de déterminations propres qu'il puisse faire siennes, sans jamais accepter, au bout du compte, la description qu'il avance un moment. C'est un travail de Pénélope : il fait, puis défait ses descriptions, s'installant dans une haine de soi, qu'il a l'intelligence de percevoir, puis la perversité de rejeter, en racontant tel épisode de bonhomie réconciliée – qu'il s'empresse de renier, et ainsi de suite. La forme du reniement domine l'avancée du journal, avec retour éventuel à la position de départ ; l'homme n'évite (surtout) pas la contradiction, et le respect de l'interlocuteur ne structure pas plus le discours que le respect de soi.

L'homme s'avoue ainsi sans caractère, affirmant, en « amateur de paradoxe » [12, p. 178], qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle seul un « imbécile » peut être un homme de caractère : l'intelligence est vue comme creusant une conscience de soi irréconciliable avec elle-même, implacablement dédoublée, démultipliée. Bakhtine analyse ainsi l'homme du souterrain comme de part en part dialogisé, et considère cette figure comme une expérience littéraire de Dostoïevski, présenté comme un maître de la polyphonie en littérature<sup>10</sup>.

Dire que le journal de l'homme du souterrain est dialogisé, c'est dire en même temps que la figure de l'autre y est omniprésente. Bakhtine décrit les pensées de l'homme du souterrain comme traversées par ce qu'il appelle le « mot d'autrui » :

<sup>8</sup>Précisons que l'influence bakhtinienne s'est transmise à Ducrot via la *Poétique de Dostoïevski* principalement, plutôt que les écrits tardifs. Cf. A. Nowakowska, « Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine » [21, p. 26-7].

<sup>9</sup>Ainsi de Derrida. Notons que ce qui est qualifié de « *french philosophy, french theory* », etc., n'a pas grand chose à voir avec la manière dont nous décrivons en France nos mouvements théoriques. Mais tout à voir avec une géographie politique de la recherche interne aux mondes anglophones.

<sup>10</sup>Cf. en Préface [12, p. 3-36], les analyses de Todorov sur la polyphonie des *Notes* comme un « drame de la parole » [12, p. 11]. Pour un rapprochement avec la façon dont la philosophie analytique du langage a pensé ce drame de la parole dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, cf. notre étude à paraître, *Le souterrain. Wittgenstein, Bakhtine, Dostoïevski* [23].

Le héros du sous-sol écoute chaque mot des autres sur lui-même, il s'observe, comme à travers un miroir, dans les consciences d'autrui et connaît de son image tous les reflets qu'elle est susceptible d'y avoir (...). [4, p. 95]

Si, chez l'homme du souterrain, cette orientation principielle du soi vers le mot d'autrui est malade, elle est, plus généralement, dans l'œuvre de Dostoïevski, et dans la vision du langage et de l'humain de Bakhtine, une caractéristique fondamentale de la vie humaine. La maladie conceptuelle du souterrain est un miroir grossissant de cette condition, qui est ainsi présentée avec le risque constant qu'elle court d'être vécue sous sa forme douloureuse. L'autre a une double face : il est celui qui reconnaît l'existence propre, en même temps qu'il représente le risque de sa non-reconnaissance. Les *Notes* sont pénétrées par cette tension.

Bakhtine attribue à Dostoïevski, qu'il présente comme un virtuose de l'art polyphonique, la capacité de faire voir cette condition dans la forme même de ses textes. Ses textes sont, selon la thèse principale de la *Poétique de Dostoïevski*, entièrement dialogués au sens suivant : tout dans le monde du roman apparaît depuis la voix des personnages de ce monde. Tous les événements, tous les traits (les déterminations) des personnages apparaissent depuis la voix de l'un d'entre eux, ou encore, pour un autre terme, qui sera repris par Ducrot, depuis le point de vue qu'ils constituent ; les personnages sont donc présents comme consciences de soi (et du monde) et non comme simple objet (simple ensemble de déterminations). L'homme du souterrain est ainsi une conscience de soi exacerbée, qui, en refusant toutes les déterminations descriptives les unes après les autres, rend (formellement) manifeste la différence entre sujet (la spécificité de l'humain) et objet : l'objectivation (la chosification) est ce qu'il fuit, l'image ultime et terrifiante de la chose étant le cadavre.

Si Bakhtine est le penseur de la multiplicité des voix dans le texte, le pas suivant fait par Ducrot est de théoriser la polyphonie au niveau de l'énoncé lui-même. La multiplicité parvient déjà chez Bakhtine au niveau de l'énoncé, mais il restait à un linguiste d'en généraliser le principe et d'en montrer les conséquences pour un certain nombre de problèmes classiques comme celui de la présupposition.

## 5. ESQUISSE D'UNE THÉORIE POLYPHONIQUE DE L'ÉNONCIATION

Dans le *Dictionnaire*, Ducrot donne la caractérisation générale suivante de sa conception :

(...) l'objet propre d'une conception polyphonique du sens<sup>11</sup> [est] de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix. [13, p. 183]

Ducrot commence par s'opposer à un postulat implicite à la linguistique moderne (toute la linguistique moderne, précise-t-il, et c'est bien un postulat qui habite la *Stanford*), celui de l'unicité du « sujet parlant ». Il renvoie à Bakhtine, comme à celui qui le premier remet en cause ce postulat au niveau du discours, à travers une anthropologie de la condition dialogique de l'être humain, et au niveau du texte, au sein d'une histoire de la littérature, sans pourtant offrir de théorie systématique au niveau de l'énoncé :

<sup>11</sup>Précisons que Ducrot utilise le terme de « sens » ici en une acception technique, qu'il définit au début de l'« Esquisse » : par convention, le niveau sémantique de la phrase est appelée la signification, tandis que le niveau sémantique de l'énoncé est appelé sens, qui doit être compris comme une description des propriétés argumentatives de l'énonciation [13, p. 180 sqq].

Pour Bakhtine, il y a toute une catégorie de textes, et notamment de textes littéraires, pour lesquels il faut reconnaître que plusieurs voix parlent simultanément, sans que l'une d'entre elles soit prépondérante et juge les autres : il s'agit de ce qu'il appelle, par opposition à la littérature classique ou dogmatique, la littérature populaire, ou carnavalesque, et qu'il qualifie parfois de mascarade, entendant par là que l'auteur y prend une série de masques différents. Mais cette théorie de Bakhtine, à ma connaissance, a toujours été appliquée à des textes, c'est-à-dire à des suites d'énoncés, jamais aux énoncés dont ces textes sont constitués. De sorte qu'elle n'a pas abouti à mettre en doute le postulat selon lequel un énoncé isolé fait entendre une seule voix. [13, p. 171]

La façon dont Ducrot remet en cause le postulat « un énoncé – un sujet » passe par la construction d'une théorie de l'énonciation, qui distingue le locuteur (une fonction, distincte de l'auteur psycho-physiologique du discours) de différents énonciateurs pouvant apparaître dans le corps de l'énoncé.

Ducrot concède d'abord les cas « simples » (comme « La semaine dernière, j'étais à Lyon »), où le sujet parlant est en effet unique et porteur des trois propriétés caractéristiques suivantes :

- (1) être l'auteur de l'activité psycho-physiologique de l'énonciation.
- (2) être l'auteur des actes illocutoires de l'énonciation.
- (3) être désigné dans l'énoncé par les marques de la première personne.

Mais les choses se compliquent dès que l'énoncé est considéré dans un dialogue « un peu plus complexe » – Ducrot ne donne pas ici de caractérisation théorique de l'opposition entre le simple et le complexe, mais la pose comme concession à l'adversaire.

Soit le cas où un locuteur reprend les termes de son interlocuteur dans son énoncé propre, en les lui attribuant, mais sans le procédé de la citation entre guillemets :

L, à qui on a reproché d'avoir fait une erreur, se rebiffe : « Ah, je suis un imbécile ; eh bien, attends un peu ! » [13, p. 191]

L n'est pas l'auteur de la première partie de l'énoncé, bien qu'il soit désigné par les marques de la première personne, et qu'il soit l'auteur de l'ensemble de l'énonciation. Dès qu'il y a une forme quelconque de reprise qui n'utilise pas le procédé des guillemets, l'attribution de l'énoncé à un sujet parlant unique devient problématique, et Ducrot souligne l'abondance de ces procédés dans les échanges linguistiques.

Il en est ainsi, second ensemble d'exemples, des énoncés du type : « Peut-être p, mais q ». Soit la conversation suivante avec un co-dormeur : « Peut-être que tu n'as pas dormi, mais en tout cas, tu as sacrément ronflé ! » [13, p 192]. Exemple que Ducrot commente en soulignant que l'auteur de l'énonciation ne prend pas la responsabilité de la première affirmation, le propos étant précisément de la nier.

À partir de ces cas suggestifs<sup>12</sup>, Ducrot pose les bases d'une théorie polyphonique de l'énoncé, en s'appuyant sur la théorie de l'argumentation qu'il a développée avec Anscombe [3].

<sup>12</sup>L'« Esquisse » sera complétée par la suite, en collaboration avec Marion Carel, cf. Carel et Ducrot, « Mise au point sur la polyphonie » [10]. Le numéro de *Langue française* (2009/4) où l'article est publié offre un panorama des études récentes menées dans le cadre polyphonique introduit par Ducrot.

Il montre ainsi la possibilité qu'il existe, pour certains énoncés, une « pluralité de responsables, donnés pour distincts et irréductibles » [13, p. 193]. Point essentiel : les concepts fondamentaux de cette esquisse relèvent d'une théorie de l'argumentation<sup>13</sup>, le locuteur étant défini à partir du concept de responsabilité, ce que tout lecteur de Bakhtine, auteur d'une pensée du langage comme lieu de la confrontation dialogique des subjectivités, verra comme un point de rencontre évident :

Par définition, j'entends par locuteur un être qui, dans le sens même de l'énoncé, est présenté comme son responsable, c'est-à-dire comme quelqu'un à qui l'on doit imputer la responsabilité de cet énoncé. [13, p. 193]

Avant d'introduire son concept d'énonciateur, Ducrot part de la possibilité, apparemment anodine, qu'il y ait dans un même discours [13, p. 196] deux locuteurs différents. Soit l'exemple simple du discours rapporté en style direct, « Jean m'a dit : Je viendrai », dit par Pierre. La seconde partie de l'énoncé (en style direct) est attribuée à un autre locuteur que celui qui est responsable de l'ensemble de l'énoncé. Ce dédoublement apparaît pour Ducrot comme la marque d'un phénomène plus général, à savoir la polyphonie propre à l'énonciation, alors que la linguistique du sujet parlant unique a tendance à minorer ces phénomènes comme des cas isolés non-significatifs. Pour Ducrot, ils sont le signe de la fausseté de ce postulat. Il souligne au contraire l'importance des phénomènes de double énonciation, en rappelant les exemples qu'il vient de donner (« les échos, les dialogues internes aux monologues, l'effacement du porte-parole devant la personne qu'il fait parler » [13, p. 198]), et en s'opposant à une manière classique de les minorer : à savoir en les rabattant sur le rapport au style direct, et en interprétant celui-ci à partir du couple de l'usage et de la mention, où la citation ne ferait que mentionner. Mais le couple usage/mention est loin d'être épistémologiquement inoffensif : le dédoublement, que Ducrot entend faire apparaître, disparaît, quand on affirme que la partie de l'énoncé en style direct est mentionnée, et non pas utilisée.

Les mots en style direct ne sont pas mentionnés, mais mis en scène, explique Ducrot, qui assume la métaphore théâtrale, en l'adossant à la théorie bakhtinienne de la littérature. Ducrot reprend le terme bakhtinien de dialogue, de telle sorte que l'énoncé apparaît lui-même comme dialogisé :

Certes, du point de vue empirique, l'énonciation est l'œuvre d'un seul sujet parlant, mais l'image qu'en donne l'énoncé est celle d'un échange, d'un dialogue, ou encore d'une hiérarchie de paroles. [13, p. 198]

Dans l'anthropologie bakhtinienne, le mot d'autrui est toujours là comme horizon de la parole propre. Il n'y a pas de mot premier prononcé par un sujet un, il n'y a que des réponses, qui prennent donc en compte, dans leur espace sémantique, la parole de l'autre. La parole humaine est essentiellement réactive. Et la thèse de l'unicité du sujet parlant n'apparaît en retour que comme une pièce non-questionnée d'une autre anthropologie, qu'on peut dire cartésienne, une anthropologie de la certitude de la voix propre, aux antipodes en effet de ce que des auteurs comme Dostoïevski, Bakhtine, Ducrot, nous apprennent de nous-mêmes. Il serait intéressant

<sup>13</sup>Cf. l'Avant-propos des éditeurs du volume de *Langue française* 2009/4, « La polyphonie linguistique » [8], qui rappelle la spécificité de l'approche argumentativiste, pour laquelle la référence est un « effet possible et secondaire » par rapport à la nature « foncièrement argumentative du sens » [8, p. 5].

de construire à partir de là une généalogie philosophique du postulat du sujet parlant unique : pourquoi les sciences du langage se sont-elles organisées autour de ce principe d'unicité du sujet parlant ? Quelle anthropologie en arrière-plan ? Qu'est-ce que cela dit de la relation au langage que l'on prête aux humains ? Tout se passe comme si poser d'emblée cette unicité nous libérait de la nécessité de trouver une voix propre, qu'on puisse dire sienne, dans le fatras de tout ce qu'« on » dit et qui n'est pas (authentiquement) venu de soi. Et qu'est-ce qu'une voix authentique ? Le dialogisme considère que c'est l'aboutissement d'une construction, où l'on démêle le tien du mien, et où la personne doit de toutes façons assumer une partie de ce qu'« on » dit. L'idée d'un sujet unique du discours n'est-elle pas dès lors un idéal normatif ? Un idéal, du point de vue de Bakhtine en tout cas, de nature mythologique, dont on comprend le besoin, quand on garde à l'esprit la violence possible de la rencontre dialogique – un des thèmes structurants des romans de Dostoïevski.

Revenons à l'« Esquisse ». Au §XIII, Ducrot introduit la notion d'énonciateur, en plus du locuteur :

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. [13, p. 204]

Précisant qu'il n'en est pas encore au stade des bonnes définitions, mais à celui de l'exposition de ses intuitions fondamentales, Ducrot procède, pour éclairer la différence entre énonciateur et locuteur, par analogie avec la littérature, plus spécifiquement le théâtre :

Je dirai que l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur. L'auteur met en scène des personnages qui (...), dans une « première parole », exercent une action linguistique et extralinguistique, action qui n'est pas prise en charge par l'auteur lui-même. Mais celui-ci peut, dans une « seconde parole », s'adresser au public à travers les personnages : soit qu'il s'assimile à tel ou tel dont il semble faire son représentant (lorsque le théâtre est directement didactique), soit qu'apparaisse significatif le fait même que les personnages parlent et se comportent de telle ou telle façon. D'une manière analogue, le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant (l'énonciateur est alors actualisé), soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (...) [13, p. 205]

Une série d'exemples montre la fécondité de l'analogie, et de la notion d'énonciateur. Ainsi de l'ironie [13, p. 211]. Le locuteur qui ironise présente, à l'intérieur de son énoncé, la position absurde, qui subit son ironie, à travers une voix dont il ne peut précisément pas prendre la responsabilité : ce sera celle d'un énonciateur. Ducrot analyse ensuite les énoncés négatifs comme constitué du « choc de deux attitudes antagonistes », portées par des énonciateurs distincts. Et enfin, §XVII, il ouvre de nouvelles pistes pour comprendre la distinction entre actes de langage primitifs et dérivés. L'énonciateur permet de distinguer entre celui qui porte l'acte primitif et celui qui est responsable de l'acte dérivé final, cf. l'exemple d'une question signifiant de manière dérivée une demande dans « Avez-vous le *Monde* ? ». Enfin, dans les énoncés concessifs du type

« Certes il fait beau, mais je ne vais pas skier », on fait entendre un énonciateur argumentant dans un sens opposé au sien, qui se distingue du locuteur de l'énonciation globale.

De nombreux passages des *Notes d'un souterrain* telles qu'interprétées par Bakhtine peuvent venir à l'appui de, et, réciproquement, être éclairés par, l'analyse de Ducrot. Considérons l'éloge suivant de la paresse :

Ah ! si je ne faisais rien uniquement par paresse ! Mon Dieu, comme je me respecterais ! Je me respecterais, justement parce que je serais capable d'abriter au moins de la paresse ; je posséderais au moins un attribut en apparence positif dont, moi aussi, je serais sûr. Question : qui est-il ? Réponse : un paresseux ; mais c'est que ce serait diantrement agréable à entendre ! Donc, je possède une définition positive, donc on peut dire quelque chose de moi : « Un paresseux ! » — mais voyons, c'est un titre, une mission, c'est une carrière, s'il-vous-plaît ! [12, p. 60]

Dans le vide créé par la conscience de soi obsessionnelle de l'homme du souterrain, la paresse prend ironiquement l'allure d'un attribut enviable, dont la seule jouissance serait déjà une reconnaissance, et par soi, et par autrui, d'un trait descriptif qu'on pourrait enfin accepter. Tout comme dans l'exemple de la reprise de l'insulte : « Ah, je suis un imbécile ; eh bien, attends un peu ! » [13, p. 191], il y a toute une série d'énonciateurs nécessaires pour décrire ce théâtre intérieur : celui ou ceux qui posent la première question « Qui est-il ? », et puis ceux, différents ou les mêmes, qui répondent « un paresseux ». Puis le locuteur du souterrain réapparaît (« mais c'est que ce serait diantrement agréable à entendre ! »), toujours au sein du dialogue imaginé, où il situe ses conclusions (« donc, je possède... »), et puis de nouveau un énonciateur distinct de lui « Un paresseux ! » (répété), qui permet à l'ironie d'avancer – une ironie cependant qui ne cache aucune forme de certitude ou de soubassement solide. Il n'y a justement que de l'ironie, au service d'une pseudo-définition négative de soi.

Todorov commente ce passage, dans sa Préface aux *Notes*, comme un pied-de-nez réfutatif des conceptions progressistes, fondées sur l'image d'un homme non pas double, mais simple, justement, et, à cette condition, capable d'autonomie. Ainsi sont écornées les idéologies socialistes du XIX<sup>ème</sup> siècle russe (Tchernychevski et son « Palais de cristal »), mais aussi plus haut dans le temps, Rousseau :

L'homme de la nature et de la vérité, l'homme simple et immédiat, imaginé par Rousseau, n'est pas seulement inférieur à l'homme conscient et souterrain ; il n'existe même pas. L'homme un, simple et indivisible, est une fiction ; le plus simple est déjà double ; l'être n'a pas d'existence antérieure à l'autre ou indépendante de lui (...) [12, p. 30]

Les enjeux philosophiques de cette question de l'être humain comme double et de la place du mot d'autrui en soi sont majeurs, et s'étendent à toute la politique et la morale. Nous ne disons pas qu'il suffit d'accepter ou de nier l'unicité d'un sujet parlant pour que toutes les conséquences se déroulent, car si les problèmes anthropologiques, sociaux, moraux, politiques, interviennent ici, ce n'est certainement pas avec un lien aussi simple de prémisse à conséquence. Mais il est certain que ces points de départ différents dans le simple ou le dédoublement ont un impact profond, dont il faut tenir compte. Un des points aveugles de la *Stanford* est qu'elle est écrite comme si les questions étaient cloisonnées, en un principe de neutralité méthodologique, dont on voit qu'il est en réalité problématique (une partie de ce que les « continentaux » ont à dire, mais pas seulement eux). Pour le dire encore avec Todorov :

Il n'y a pas deux problèmes, l'un concernant la nature de l'homme, l'autre, du langage, l'un situé dans les « idées », l'autre, dans la « forme ». Il s'agit bien de la même chose. [12, p. 31]

Il est étonnant que la passion pour les questions de langage qui anime une partie de la philosophie analytique depuis Wittgenstein vienne finalement au service d'un déni de ce que Todorov pose ici, à savoir que les questions de la philosophie du langage sont celles de l'anthropologie philosophique – ce que Wittgenstein écrit clairement dans les *Recherches philosophiques* [25, §23].

Citons encore un autre passage significatif des *Notes*, celui où l'homme du souterrain finit par dire, en une perversion du discours qui a excité l'imagination des logiciens depuis bien longtemps : « Je mens ». Ajoutons un peu de contexte, avant et après l'énoncé, contrairement à la manière logique classique, où la suppression du contexte est un pas nécessaire pour transformer un énoncé, somme toute banal (mais pas inoffensif), en paradoxe puissant, entrepris siècle après siècle par les esprits logiques (et pas seulement à titre de jeu) :

La fin des fins, messieurs, est de ne rien faire du tout. Mieux vaut l'inaction consciente. Par conséquent vive le souterrain ! Bien que j'aie dit que j'enviais l'homme normal jusqu'à ma dernière goutte de bile, si c'est pour vivre dans les conditions où je le vois plongé, je ne voudrais pas me trouver à sa place (...) Eh ! mais ici aussi, je mens. Je mens parce que je sais moi-même, aussi clairement que deux fois deux, que le souterrain n'est quand même pas ce qu'il y a de mieux (...) Et même ce qui vaudrait mieux, c'est que moi, au moins, je croie à quelque chose de tout ce que je viens d'écrire. Car je vous jure, messieurs, que je ne crois pas un seul mot, mais alors là, pas un traître mot, de ce que je viens de gribouiller. [12, p. 79–80]

On peut désamorcer le paradoxe du menteur, en le pensant en termes de multiples énonciateurs, dans le style de l'« Esquisse » – mais désamorcer le paradoxe n'est pas désamorcer la vérité qu'il sert à exprimer dans son ironie, à savoir que la parole, et l'être humain, sont scindés, dédoublés, avec toutes les conséquences (cocasses ou tragiques) que cela comporte. C'est bien cette direction que l'homme du souterrain nous invite à prendre : quand il dit « Je mens », il n'est pas en train de poser une contradiction insurmontable autorisée par notre malheureux langage ordinaire, mais en train de nous filer entre les doigts (et entre ses propres doigts) ; disant une chose, puis son contraire (« je suis un homme méchant », mais en fait pas du tout), de manière décalée dans le temps (sans contradiction immédiate), il se résume dans cette expression apparemment impossible. Le présent contradictoire du « Je mens » doit être défait en énonciateurs passés (ceux qui ont énoncé les mensonges) et présent : « Je mens » s'interprète alors en « Je mentais ». Dans les usages réels (à la différence du problème logique), l'aveu au présent du menteur est (simplement) polyphonique.

## 6. UNE CONCEPTION POLÉMIQUE DE LA PRÉSUPPOSITION

Que devient maintenant la présupposition dans le cadre de cette conception polyphonique ? Rappelons certains aspects des analyses d'abord avancées par Ducrot, dont l'esprit général sera repris par l'analyse polyphonique. La difficulté est de donner, rappelle le second chapitre du *Dire et le dit*, une bonne description des lois d'enchaînements qui gouvernent la présupposition :

Si une phrase présuppose X, et qu'un énoncé de cette phrase est utilisé dans un enchaînement discursif, par exemple quand on argumente à partir de lui, on enchaîne sur ce qui est posé, et non sur ce qui est présupposé. [13, p. 40]

Dans « Pierre a cessé de fumer », on ne remet normalement pas en cause le présupposé selon lequel Pierre fumait, on est tenu d'enchaîner sur le fait qu'il a arrêté. La remise en cause du présupposé, toujours possible, se fait contre les lois d'enchaînements. La présupposition est ainsi présentée dans les termes d'une théorie de l'argumentation, à partir de l'idée que la situation est une confrontation intersubjective des volontés, où s'exercent, à la racine des échanges linguistiques, des rapports de force.

[C'est] un moyen donné au locuteur pour obliger le destinataire à continuer le dialogue dans une certaine direction plutôt que dans une autre (au sens du verbe « obliger » où la question oblige le questionné à un certain comportement qualifié de réponse). [13, p. 105].

Décrite comme une « tactique argumentative » du locuteur [13, p. 43], la présupposition a ainsi une dimension intrinsèquement polémique, qui parle en faveur d'une conception polémique du langage en général [13, p. 44], point de vue sensiblement distinct de celui d'une tradition prenant son inspiration chez Frege. La conception polyphonique de l'énoncé se place ainsi dans la continuité d'une vision du langage qui trouvera un allié naturel chez Bakhtine<sup>14</sup> : il n'y a pas de hiatus entre héritages austinien et bakhtinien à cet égard. Le premier ouvre à la pragmatique, en montrant comment elle est inscrite dans la langue (il n'y a pas un premier niveau, sémantique, indépendant d'un second, pragmatique, où seulement la confrontation intersubjective apparaît), et le second permet, avec l'outil de la polyphonie, de faire entrer plusieurs énonciateurs dans l'énoncé même.

Tout comme Bakhtine tout au long de la *Poétique de Dostoïevski*, Ducrot accorde une place essentielle à l'idée de provocation :

[La] présupposition (...) est relative à la façon dont [les interlocuteurs] se provoquent, et prétendent s'imposer les uns aux autres une certaine façon de continuer le discours. [13, p. 43]

Les romans de Dostoïevski sont des romans de la « provocation du mot par le mot » [4, p. 165]. Les *Notes d'un souterrain* avancent page après page sur ce moteur de la provocation que l'homme se lance à lui-même via les différents interlocuteurs qu'il met en scène, et qu'il interpelle sans relâche : c'est un texte de la provocation à parler. Dans la *Poétique de Dostoïevski*, Bakhtine propose une histoire de cette figure rhétorique, qu'il appelle de son nom grec d'anacrèse, au sein d'une histoire plus générale des genres dialogiques, rapportés à leurs sources antiques. Il propose en particulier une analyse en ce sens du dialogue socratique :

On entendait par anacrèse les moyens de faire naître, de provoquer le discours de l'interlocuteur, de l'obliger à exprimer son opinion, et de pousser celle-ci jusqu'à ses limites. Socrate était un grand maître de l'anacrèse. Il savait faire *parler* les gens, les amener à couler dans des mots leurs pensées, souvent préconçues, obscures mais obstinées, à les éclairer par le discours, et, de ce fait, à démasquer leurs inexactitudes, leurs failles (...) [4, p. 165]

<sup>14</sup>Notons qu'on ne trouve pas chez Bakhtine de théorie de la présupposition. C'est Ducrot qui utilise l'idée de polyphonie pour repenser ce problème.

La provocation du mot par le mot est une étape nécessaire de la recherche de la vérité, qui se cherche et se trouve depuis le dialogue, *in medias res*, de telle sorte que la vérité est le produit de la confrontation dialogique, si on la trouve, et non son point de départ. La conception polyphonique du langage, « intrinsèquement polémique », pour reprendre les termes de Ducrot, n'est donc pas étrangère (ce serait absurde) à toute orientation vers la vérité, mais en fait le produit (possible, rare), de cette confrontation, quand les circonstances sont bonnes, plutôt qu'une quelconque valeur commune partagée d'emblée et assurant la possibilité de l'échange.

Ducrot entend l'objection qu'avec la provocation, il ne s'agirait justement que de rhétorique, et non de fait de langue. Il y répond en rappelant que la présupposition est un dispositif inscrit dans la langue même, en trouvant chez Bakhtine un allié dans son refus d'une distinction trop facile entre rhétorique et faits de langue :

Si maintenant le présupposé, à la différence du sous-entendu, n'est pas un fait de rhétorique, lié à l'énonciation, mais s'il est inscrit dans la langue même, il faut conclure que la langue, indépendamment des utilisations que l'on peut faire d'elle, se présente fondamentalement comme le lieu du débat et de la confrontation des subjectivités. [13, p. 30-1]

La rhétorique a bon dos, d'une certaine manière. Bakhtine, qui était un bon connaisseur de l'histoire de la rhétorique, propose lui aussi une relecture refusant le désamorçage de l'anacrèse, entre autres « figures », en simple technique rhétorique :

La syncrèse<sup>15</sup> et l'anacrèse dialogisent la pensée, la placent à l'extérieur, la transforment en *réplique*, la rattachent à la communication dialogique entre les hommes. Ces deux procédés découlent de la conception de la nature dialogique de la vérité, qui est à la base du « dialogue socratique ». Tous les deux perdent dans ce genre carnavalesqué leur caractère étroitement rhétorique et abstrait. [4, p. 165]

Voici maintenant comment l'« Esquisse » analyse la présupposition, en la rangeant aux côtés des énoncés concessifs et des énoncés ironiques. Dans l'énoncé « Pierre a cessé de fumer », on doit distinguer énonciateur et locuteur de la manière suivante :

[L'énoncé] présente deux énonciations,  $E_1$  et  $E_2$ , responsables, respectivement, des contenus présupposé et posé. L'énonciateur  $E_2$  est assimilé au locuteur, ce qui permet d'accomplir un acte d'affirmation. Quant à l'énonciateur  $E_1$ , celui selon qui Pierre fumait autrefois, il est assimilé à un certain ON, à une voix collective, à l'intérieur de laquelle le locuteur est lui-même rangé (...). [13, p. 231]

Apparaît une nouvelle instance, une nouvelle voix, collective, désignée par l'usage du pronom indéfini « On », ou encore du pronom à la première personne du pluriel « Nous » (quand on veut représenter explicitement le locuteur comme s'y rangeant). Cela permet à Ducrot de retrouver, par une autre voie, la distinction entre présupposé et sous-entendu, en soulignant, d'un côté, la complicité imposée entre locuteur et interlocuteur par la présupposition, et de l'autre, la liberté laissée, au contraire, à l'interlocuteur, par la technique du sous-entendu : ce dernier peut repérer ou non le sous-entendu sans pécher contre la langue (on reste bien dans la rhétorique). La

<sup>15</sup>Bakhtine vient de définir la syncrèse comme « la confrontation de divers points de vue sur un sujet donné » :

Dans le « dialogue socratique », on attachait une importance extrême à la technique de ce rassemblement de différents mots-opinions sur un objet, ce qui découlait normalement de la nature même de ce genre. [4, p. 164]

compréhension du sous-entendu n'est pas nécessaire ; celle du présupposé l'est. C'est cette dimension de nécessité que Ducrot interprète aussitôt en termes anthropologiques, le pas auquel résiste un lecteur convaincu, par contre, par la méthodologie de la *Stanford* :

En introduisant une idée sous forme de présupposé, je fais comme si mon interlocuteur et moi-même nous ne pouvions faire autrement que de l'accepter. Si le posé est ce que j'affirme en tant que locuteur, si le sous-entendu est ce que je laisse conclure à mon auditeur, le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication. Par référence au système des pronoms, on pourrait dire que le présupposé est présenté comme appartenant au « nous », alors que le posé est revendiqué par le « je », et que le sous-entendu est laissé au « tu ». [13, p. 20]

Avec ce terme négatif de complicité, on ne peut que noter, dans cette analyse, l'idée d'une manipulation inhérente à la présupposition :

(...) le locuteur essaie de faire partager cette responsabilité par l'auditeur en déguisant ce qu'il dit sous l'apparence d'une croyance commune. [13, p. 21]

Un des couples de concept introduits par Ducrot pour analyser le rapport du locuteur à l'interlocuteur, et à son propre discours, est le couple responsabilité/irresponsabilité. Ce sont là des concepts de la philosophie de l'action, qu'on devrait s'attendre à croiser souvent dans une philosophie pragmatique du langage, mais que nous entendons, de fait, plus souvent déployés dans des analyses de la vie morale et politique. Ils sont associés ici à la fonction polémique du langage :

(...) la répartition du contenu des énoncés en éléments sémantiques posés, dont le locuteur endosse la responsabilité, et éléments sémantiques présupposés, dont il fait partager la responsabilité à l'auditeur, possède avant tout une fonction polémique. Quand on essaie de définir la présupposition (...), on est amené à mettre en avant la possibilité qu'elle donne d'emprisonner l'auditeur dans un univers intellectuel qu'il n'a pas choisi, mais qu'on présente comme coextensif au dialogue lui-même, et qui ne peut plus être ni nié, ni mis en question, sans que soit refusé en bloc ce dialogue. [13, p. 30-1]

Si on nie que Pierre ait seulement fumé dans le passé, on remet en cause son interlocuteur d'une manière frontale, en refusant les bases mêmes du dialogue. Cela revient à lui opposer un « Qu'est-ce que tu racontes ? » Dans cette vision polémique du langage, le maintien et la poursuite du dialogue ne sont pas considérés comme donnés, et allant de soi, mais comme précisément en jeu dans la conversation. Et la présupposition est une manière polémique de régler le problème de la continuité du dialogue, car elle impose l'accord plutôt qu'elle ne le propose. Le locuteur présuppose, justement, il n'asserte pas : la présupposition assure l'irresponsabilité.

(...) tout en prenant la responsabilité d'un contenu, on ne prend pas la responsabilité de l'assertion de ce contenu, on ne fait pas de cette assertion le but avoué de sa propre parole (ce qui entraîne l'impossibilité, définitoire pour moi de la présupposition, d'enchaîner sur les présupposés). [13, p. 232-3]

## 7. LA VOLONTÉ DU PEUPLE

Considérons une remarque qui peut sembler annexe de «Sinn und Bedeutung», mais qui signale une posture fondamentale de Frege, dont il n'a pas poursuivi cependant l'explicitation pour elle-même. Il souligne comment le procédé de la présupposition peut être un outil de manipulation dans l'échange linguistique, en donnant l'exemple de la démagogie politique :

Je tiens pour (...) nécessaire la mise en garde quant aux noms propres apparents qui n'ont pas de référence. L'histoire des mathématiques peut nous conter les erreurs qui en ont résulté. On est ici tout aussi près, voire plus, de l'abus démagogique que dans le cas des termes ambigus. «La volonté du peuple» peut en servir d'exemple ; car que, au moins, il n'y ait aucune référence universellement reçue pour cette expression, voilà qui sera facile à établir. Il n'est donc absolument pas sans conséquence de tarir une fois pour toutes la source de ces erreurs au moins pour la science. Alors des objections telles que celles que nous venons de traiter deviennent impossibles, car il ne peut jamais dépendre de la vérité d'une pensée si un nom propre a une référence. [17, p. 72-3]

Alors que Frege demande la construction d'une bonne logique pour régler ces questions (avec un parti-pris clair pour la vérité<sup>16</sup>), Ducrot met au premier plan la dimension argumentative et polémique du langage, dont il ne propose aucune forme de résolution a priori. L'irresponsabilité du locuteur à l'égard du présupposé est inscrite, selon lui, dans la langue, tout comme donc le risque de *truth-value gap* : il peut toujours dépendre, sauf dans les langages artificiels bien construits, de la vérité d'une pensée qu'un nom propre ait une référence (de la vérité de «Il existe un homme qui a découvert la trajectoire elliptique des planètes» que «Celui qui a découvert...» ait une référence).

Une des différences entre ces deux visions réside dans la capacité de la conception polyphonique à conceptualiser dès la linguistique l'ouverture vers la psychologie et la sociologie, comme le souligne le *Dictionnaire*, capacité qui ne parle précisément pas en sa faveur selon la méthodologie de la *Stanford* :

Toutes ces théories [polyphoniques] amènent à s'interroger sur le rapport entre linguistique, d'une part, psychologie et sociologie de l'autre. Les divers points de vue qui s'entrechoquent dans la signification même de l'énoncé peuvent-ils être reliés avec les diverses instances psychologiques (au sens de Freud), ou avec les diverses appartenances sociales dont le conflit est à l'origine de l'activité langagière ? [14, p. 546]

Un «Nota Bene» à la fin de l'«Esquisse» reprend ainsi, en lui donnant une réponse bien différente, le souci de Frege, en ouvrant la question du «statut pragmatique des nominalisations» [13, p. 232], à laquelle il répond en introduisant la voix collective :

(...) le propre de la nominalisation est de faire apparaître un énonciateur, auquel le locuteur n'est pas assimilé, mais qui est assimilé à une voix collective, à un ON. [13, p. 232]

Cette conceptualisation de la voix collective, dans sa relation à la voix propre, ouvre d'emblée la possibilité d'une description des enjeux anthropologiques, sociaux, moraux, politiques de la présupposition – que la méthodologie pure de l'article de la *Stanford* ne permet pas d'aborder directement. Ce qui sera défendu comme une force par celle-ci.

<sup>16</sup>Cf. dans le présent volume, la contribution de Jocelyn Benoist, «Frege et les intentions du discours».

Mais considérons une étonnante faiblesse morale de cet article par ailleurs magnifique, une faiblesse qui peut sembler anecdotique, mais les choses sont plus surnoises, nous semble-t-il. Dans le meilleur style de la philosophie analytique férue de modélisation et de neutralité, on laisse aux exemples la tâche de porter la dimension polémique et confrontationnelle, dont on peut dire qu'elle revient par la fenêtre, après avoir été chassée par la porte. Mais, alors, sans aucune retenue. Les exemples servant l'entreprise de modélisation obéissent en effet souvent à la rhétorique du *comic relief*. De devoir être amusants, ils peuvent facilement sombrer dans un travers ou un autre de la culture occidentale : discrimination du sexe et de la religion, typiquement, sans que les choses aillent toutefois, de nos jours, jusqu'au racisme (il y a des limites). Ainsi l'article de la *Stanford* reprend sans sourciller un exemple de Karttunen, animé d'un rire venu d'un autre âge, alliant la moquerie religieuse au mépris « mâle » de la vertu sexuelle des « femmes » :

Either Geraldine is not a mormon or she has given up wearing her holy underwear<sup>17</sup>.

Il faut relire plusieurs fois pour se persuader qu'il s'agit bien de partager un rire à la fois sexiste et dirigé contre une communauté religieuse donnée. Il n'y a rien de plus révélateur que l'humour au sein des discussions sérieuses : il signifie précisément la frontière entre ceux qu'on considère de la partie (qui rient avec nous), et les autres, qui n'ont décidément pas le sens de l'humour. La fonction de cet humour est d'exclure les « femmes » de la discussion, en créant une souffrance cognitive chez la lectrice (et le Mormon, sans parler de la lectrice mormonne), qui, en un détour brusque de la discussion, doit sombrer de l'intérêt scientifique qu'elle éprouve à la lutte contre l'insulte. Insulte d'un genre habile bien connu : celle qui renvoie la responsabilité totale de l'*uptake* à l'insultée, qui ne sait décidément pas rire. (À moins qu'on en soit au degré supérieur d'une reprise politique de l'insulte, du type « Nous sommes tou-te-s des Mormon-ne-s aux sous-vêtements sacrés », mais ce n'est pas manifeste ici.)

Que faire de l'exclusion des « femmes » entraînée par cet exemple : n'indique-t-il pas que tout échange linguistique, même dans le cadre d'une discussion hautement rationnelle, est animé par un souci polémique où se joue en permanence le statut des interlocuteurs ? Cet article masque un présupposé tacite<sup>18</sup>, dont on laisse aux insultées la tâche de le découvrir en cours de route, à savoir qu'on ne peut être à la fois passionné de modélisation logique et être une Mormonne prenant au sérieux ses sous-vêtements sacrés, ou une femme quelconque, au demeurant, mormonne ou pas, et quels que soient ses sous-vêtements.

Depuis une conception bakhtinienne, on répondra que ce qui passe pour de la rhétorique, celle de l'exemple, traverse bien plus en profondeur les termes du débat que ce qu'on veut bien avouer. En l'occurrence, sont en jeu, dans cet exemple, les limites de la communauté philosophique : qui en est, qui n'en est pas ? Dira-t-on que tout cela est indépendant de la bonne analyse que l'on doit fournir de la présupposition ? On pourrait répondre qu'on aurait aimé que ce soit le cas : ce qui est répondre, aussi bien, que la neutralité affichée de la méthodologie se leurre sur elle-même. Ceci n'est pas abandonner l'orientation vers la vérité propre à toute recherche philosophique, c'est l'approcher par le biais du rejet des fausses neutralités. Une certaine bannière « analytique »

<sup>17</sup>Soit Geraldine n'est plus une mormonne, ou bien elle a abandonné le port des sous-vêtements sacrés.

<sup>18</sup>Précisons : il s'agit là d'un sens du mot « présupposé » différent de celui qui est en jeu dans ce volume, pour lequel l'inscription dans la langue est définitoire.

semble encore croire, contre toutes les critiques qui lui ont été adressées, à quelque chose comme la dichotomie positiviste entre questions de fait et de valeur<sup>19</sup>. Mais qui est l'interlocuteur de la *Stanford* ? A-t-il un sexe, une religion ?

## 8. CONCLUSION

Il nous est ainsi apparu, en remontant aux sources bakhtiniennes de la pensée polyphonique de la présupposition de Ducrot, que les postulats fondamentaux de la linguistique sont associés à une anthropologie, une pensée de la vie sociale, morale et politique. Ce que permet de voir l'histoire particulière d'un morceau de la linguistique francophone. Et que, par contre, une certaine philosophie du langage anglophone-analytique minore. Précisons que certains courants de la philosophie analytique contemporaine, par exemple le courant post-wittgensteinien (qui pratique aussi une lecture différente d'Austin), au contraire, affirme bien le caractère indissociable de l'anthropologie et de la philosophie du langage<sup>20</sup>. Si une discussion entre héritiers de Frege et de Bakhtine a bel et bien eu lieu, elle reste cependant minoritaire : souhaitons qu'elle s'étende et se poursuive. Une partie de la solution tient à la poursuite du travail de traduction des travaux continentaux vers la langue anglaise.

Concluons sur une direction de recherche que nous suggère, quant à nous, l'« Esquisse » : appliquer la conception polyphonique à la question des discours discriminatoires (racisme, sexisme, discours anti-religieux, etc.), pour voir comment fonctionnent certains types d'insultes. Une abondante littérature s'est développée à partir de la philosophie des actes de langage d'Austin sur les questions de l'insulte et de la discrimination (ce que les anglophones appellent *hate speech*) : on cherche à savoir dans quelle mesure on pourrait décrire l'insulte (sexiste, raciste, etc.) à partir de l'idée d'acte illocutoire, de telle sorte que la responsabilité de l'attaquant puisse être engagée de manière immédiate (ce qui ouvrirait la possibilité de conséquences juridiques). Cette tentative soulève des difficultés, et de nombreuses tentatives ont été faites pour voir comment les actes de langage peuvent nous fournir un cadre opératoire pour contrer la discrimination dans ses aspects linguistiques<sup>21</sup>.

Quelles pistes sont-elles suggérées ici ? Considérons, à titre d'exemple, l'énoncé discriminatoire suivant, fréquent dans les journaux traitant des questions d'éducation prenant en compte les différences de genre : « Les résultats plus faibles des garçons au collège s'expliquent par la plus grande docilité des filles. » On pourrait voir comment le locuteur tente de faire accepter subrepticement, grâce au dispositif de la présupposition inscrit dans la nominalisation (« la plus grande docilité des filles »), un cadre de description inacceptable pour l'allocataire discriminé : celui-ci se retrouve dans la position plus difficile rhétoriquement de devoir remettre en cause le présupposé. C'est-à-dire de devoir refuser les termes de la discussion, qui lui sont imposés. La présupposition construit la complicité *de facto* de l'allocataire avec la discrimination dont il est l'objet.

<sup>19</sup>Cf. la critique menée par Hilary Putnam dans *The Collapse of the Fact–value Dichotomy* [22]

<sup>20</sup>Cf. Christiane Chauviré, *Le moment anthropologique de Wittgenstein* [11].

<sup>21</sup>Cf. pour un état des lieux du débat sur le front du sexisme, Rae Langton, *Sexual Solipsism* [19].

L'auteur de semblables énoncés utilisera aussitôt la technique du déni, s'il est mis devant le fait accompli : il n'a pas dit cela. En effet, ce n'est pas posé, faudra-t-il répondre, mais, justement, présupposé. L'allocutaire insulté se trouve face à la responsabilité de soulever le lièvre, si on peut dire, de la présupposition. Le point est de faire porter la responsabilité du refus du dialogue par l'allocutaire : c'est toujours ça de pris.

## RÉFÉRENCES

- [1] BRUNO AMBROISE & SANDRA LAUGIER (eds.), *Philosophie du langage. Signification, vérité et réalité*, Vrin, 2009.
- [2] JEAN-CLAUDE ANSCOMBRE, «Thèmes, espaces discursifs et représentation événementielle», in *Fonctionnalisme et pragmatique* (Anscombre Jean-Claude & Gino Zaccaria, eds.), Unicopli, 1990, pp. 43–150.
- [3] JEAN-CLAUDE ANSCOMBRE & OSWALD DUCROT, *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, 1983.
- [4] MIKHAÏL BAKHTINE, *La poétique de Dostoïevski*, Seuil, 1970. Tr. fr. du russe *Problemy poetiki Dostoevskogo* (2de éd, Moscou, 1963) par I. Kolitcheff. 1ère ed. 1929 (Leningrad, Priboï).
- [5] MIKHAÏL BAKHTINE, *Esthétique de la création verbale*, Gallimard, 1984. Tr. fr. du russe *Estetika slovesnogo tvorchestva* (Moscou, 1979) par A. Aucouturier.
- [6] DAVID I. BEAVER & BARTS GEURTS, «Presupposition», *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (2011).
- [7] ALAIN BERENDONNER, *Éléments de pragmatique linguistique*, Minuit, 1981.
- [8] MERETE BIRKELUND, HENNING NØLKE & RITA THERKELSEN, «La polyphonie linguistique», *Langue française* **164** (2009/4), pp. 3–9.
- [9] JACQUES BRES, PIERRE PATRICK HAILLET, SYLVIE MELLET, HENNING NØLKE, & LAURENCE ROSIER (eds.), *Dialogisme et polyphonie : approches linguistiques*, De Boeck, 2005.
- [10] MARION CAREL & OSWALD DUCROT, «Mise au point sur la polyphonie», *Langue française* **164** (2009/4), pp. 33–43.
- [11] CHRISTIANE CHAUVIRÉ, *Le moment anthropologique de Wittgenstein*, Kimé, 2004, <https://www.cairn.info/le-moment-anthropologique-de-wittgenstein--9782841743128.htm>.
- [12] FIODOR DOSTOÏEVSKI, *Notes d'un souterrain*, Garnier-Flammarion, 1972. Tr. fr. du russe par L. Denis.
- [13] OSWALD DUCROT, *Le dire et le dit*, Minuit, 1984.
- [14] OSWALD DUCROT & JEAN-MARIE SCHAEFFER, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972/1995, Avec la collaboration de Marielle Abrioux, Dominique Bassano, Georges Boulakia, Michel de Fornel, Philippe Roussin et Tzvetan Todorov.
- [15] OSWALD DUCROT & TZVETAN TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972.
- [16] GILLES FAUCONNIER, *Les espaces mentaux*, Minuit, 1984.
- [17] GOTTLIB FREGE, «Über Sinn und Bedeutung», *Zeitschrift für Philosophie und Philosophische Kritik* **100** (1892), Tr. fr. *Sur le sens et la référence* par J. Benoist in Ambroise et Laugier [1, p. 49–84].
- [18] BÉATRICE GODART-WENDLING & LAYLA RAÏD, «Presupposition and Implicitness in the Twentieth Century : from Logic to Linguistics», in *History of Linguistics 2014* (C. Assunção, F. Gonçalo & K. Rolf, eds.), John Benjamins, 2016.
- [19] RAE LANGTON, *Sexual Solipsism. Philosophical Essays on Pornography and Objectification*, Oxford University Press, 2009.
- [20] ROBERT MARTIN, *Pour une logique du sens*, PUF, 1983.
- [21] ALEKSANDRA NOWAKOWSKA, «Dialogisme, polyphonie : des textes russes de M. Bakhtine à la linguistique contemporaine», in Bres et al. [9], pp. 19–32.
- [22] HILARY PUTNAM, *The Collapse of the Fact–Value Dichotomy and other Essays*, Harvard University Press, 2002, Tr. fr. *Fait/valeur : la fin d'un dogme et autres essais*, par M. Carevibère et J.P. Cometti, L'éclat, Combas, 2004.
- [23] LAYLA RAÏD, *Le souterrain. Wittgenstein, Bakhtine, Dostoïevski*, Éditions du Cerf, 2017.

- [24] TZVETAN TODOROV, *Mikhaïl Bakhtine, le principe dialogique*, Seuil, 1981.
- [25] LUDWIG WITTGENSTEIN, *Philosophische Untersuchungen / Philosophical Investigations*, Elisabeth Anscombe, Georg von Wright & Rush Rhees (eds.), Blackwell, 1953, 2<sup>nd</sup>e édition 1958, tr. ang. par Elisabeth Anscombe. Tr. fr. *Recherches philosophiques* par Françoise Dastur, Maurice Élie, Jean-Luc Gautero, Dominique Janicaud et Élisabeth Rigal, Gallimard, Paris, 2005.
- [26] KARINE ZBINDEN, *Bakhtin between East and West. Cross-Cultural Transmission*, Legenda, 2006.